

7 mars 2025

LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATS À LA CHEFFERIE DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA

**NE TENEZ PAS L'HYDROÉLECTRICITÉ POUR ACQUISE : L'ACTION FÉDÉRALE EST ESSENTIELLE POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE D'UNE ÉNERGIE PROPRE ET FIABLE – L'AVENIR ÉCONOMIQUE ET CLIMATIQUE DU CANADA EN DÉPEND.**

M. Baylis,  
M. Carney,  
Ministre Freeland,  
Ministre Gould,

Alors que l'économie du Canada fait face à une période de grands bouleversements, l'industrie de l'hydroélectricité est prête à répondre. En tant que candidats à la chefferie du parti et au poste de premier ministre du Canada, nous vous exhortons à réfléchir à la place fondamentale de l'hydroélectricité dans la stimulation de notre économie, et à défendre le rôle encore plus crucial qu'elle peut jouer en tant que moteur de la résilience économique, de la compétitivité et de la décarbonisation si elle bénéficie d'un soutien adéquat.

L'hydroélectricité est depuis plus de 100 ans le pilier silencieux de notre sécurité énergétique, fournissant plus de 60 % de l'électricité du réseau canadien. Non seulement l'hydroélectricité fournit l'énergie pour la plupart de nos foyers et entreprises, mais sa fiabilité et sa disponibilité sont fondamentales pour l'intégration de sources d'énergie dépendantes de la météo comme l'éolien et le solaire dans notre bouquet énergétique. Avec la prévision que la consommation d'électricité de notre pays doublera d'ici 2050 et les perturbations économiques qu'une guerre commerciale avec les États-Unis est susceptible de causer, les projets hydroélectriques sont plus critiques que jamais pour la résilience économique du Canada : ils sont une source d'emplois de haute qualité et multisectoriels à court terme, et contribuent aux bas prix de l'énergie qui rendront le Canada et ses entreprises compétitifs pour longtemps dans le futur.

Parce qu'elle existe discrètement depuis plus de 100 ans, il est facile de tenir l'hydroélectricité pour acquise. Toutefois, alors que les provinces font face à une demande croissante et doivent faire des choix difficiles pour accorder de l'énergie aux entreprises locales et internationales, nous ne pouvons pas nous permettre que les améliorations et les rénovations soient retardées en raison de délais dans l'obtention des permis. Pourtant, les pratiques actuelles de délivrance de permis de certains ministères fédéraux mettent en péril la sécurité de l'approvisionnement en énergie du Canada, et donc son potentiel de croissance économique, et vont à l'encontre des objectifs globaux de décarbonisation du Canada. De même, le dédoublement par le fédéral des processus d'évaluation environnementale provinciaux augmente inutilement les délais d'examen et d'approbation des projets, au point que les promoteurs de petits et grands projets hydroélectriques, ainsi que les exploitants d'installations existantes, considèrent les installations hydroélectriques comme présentant un risque élevé.

Cela souligne le rôle crucial que le gouvernement fédéral joue dans le soutien au déploiement des infrastructures énergétiques bénéfiques pour le pays dans son ensemble, même si les gouvernements provinciaux gèrent les marchés de l'électricité et l'évaluation environnementale des projets d'électricité. Nous vous exhortons donc à vous engager à suivre les orientations politiques suivantes afin d'accélérer

l'augmentation responsable de la capacité hydroélectrique à l'échelle nationale afin de doter notre économie des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de sécurité énergétique et de durabilité à long terme.

## **1. Investir dans la résilience économique et la compétitivité en investissant dans l'infrastructure hydroélectrique.**

Le gouvernement fédéral peut être un partenaire inestimable pour l'énergie propre et la décarbonisation en aidant à financer des projets d'hydroélectricité. Cela peut être fait en permettant aux services publics de financer les coûts initiaux élevés des projets et en facilitant la participation des Autochtones à de tels projets.

Le financement disponible par l'entremise de la Banque de l'infrastructure du Canada a déjà été essentiel pour certains de nos membres et nous espérons voir de tels investissements s'accélérer à l'échelle du pays. De même, le financement du programme de garantie de prêts pour les Autochtones commence à porter ses fruits et notre industrie espère que cet outil extrêmement utile pourra se développer davantage afin de permettre l'impact puissant que les projets hydroélectriques peuvent avoir sur la réconciliation économique avec les Premières Nations. Le gouvernement libéral s'est engagé à mettre en œuvre les crédits d'impôt à l'investissement pour l'électricité propre dans son dernier Énoncé économique de l'automne. Cependant, en raison de la prorogation du Parlement, cet engagement crucial n'a pas encore été légiféré. Notre industrie espère que le nouveau chef de votre parti procédera rapidement à l'adoption de la législation dès la reprise parlementaire.

Contrairement à d'autres technologies énergétiques, les installations hydroélectriques peuvent durer indéfiniment avec un entretien et des rénovations adéquats. Le capital investi dans ces projets se rembourse plusieurs fois et assure la compétitivité économique grâce à l'énergie à faible coût fournie par ces installations. De plus, les investissements du gouvernement fédéral dans l'hydroélectricité se traduiront par des recettes fiscales provenant des emplois tant dans le secteur de l'hydroélectricité que dans toutes les industries qui bénéficient de tarifs d'électricité compétitifs, des prestations réduites à l'assurance-emploi et d'urgence, de la réconciliation avec les peuples autochtones et de la réduction des émissions de carbone qui profiteront également aux générations futures.

Comme les circonstances actuelles exigent une approche stratégique des investissements dans l'économie canadienne, l'hydroélectricité se présente comme un pilier de la résilience économique du Canada et de son avenir vert. Ses retombées sont importantes pour la société et devraient être prises en compte lorsque le prochain gouvernement établit ses priorités en matière d'investissement.

## **2. S'assurer que le cadre de réglementation favorise le développement responsable de projets d'énergie propre, respecte les obligations constitutionnelles et ne duplique pas les exigences entre les administrations fédérales et provinciales, et entre les ministères.**

Les investissements dans l'hydroélectricité sont essentiels pour assurer la sécurité énergétique du Canada, mais optimiser ces investissements nécessite de corriger le cadre de réglementation actuel pour limiter les retards et les coûts inutiles.

Actuellement, le Forum des politiques publiques et le Conseil consultatif canadien de l'électricité estiment qu'il faut en moyenne 10 ans seulement pour obtenir les permis nécessaires pour un projet majeur, la deuxième pire performance parmi les 38 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En collaboration avec la construction, un projet majeur peut prendre encore plus de temps à compléter. Le projet du Site Cen Colombie-Britannique, en cours, approche des 15 ans.

Les consultations et les évaluations d'impact sont essentielles à la réussite des projets, mais elles ne doivent pas être dupliquées dans chaque administration par les autorités provinciales et fédérales. Les dédoublements actuels entraînent des retards et des coûts inabordables pour les promoteurs de projets. Ce fardeau a un effet disproportionné sur les petits projets hydroélectriques, qui ont le potentiel de jouer un rôle crucial dans la transition des communautés éloignées et nordiques loin du diesel pour alimenter leurs foyers.

Étant donné les perturbations économiques découlant des États-Unis, le fait de s'attaquer au dédoublement fédéral et provincial en ce qui concerne l'évaluation environnementale permettrait une meilleure prise de décision pour des centaines de milliards de dollars d'investissements au bénéfice de tous les Canadiens. De plus, les modifications apportées à la *Loi sur les pêches* par l'administration précédente ont créé de nouvelles exigences en matière de permis et des risques juridiques pour les installations existantes, dont certaines qui sont en exploitation depuis des décennies. Les exploitants des installations existantes sont donc systématiquement entravés dans leurs efforts de rénovation par des exigences qui ne sont pas liées aux activités de rénovation proprement dites, lesquelles ont souvent des effets environnementaux minimes. Ces exigences excessivement détaillées sont incompatibles avec le mandat constitutionnel du ministère de gérer les pêches et nuisent à l'objectif du Canada de doubler la production d'électricité propre d'ici 2050.

Cette situation déjà intenable pourrait devenir néfaste pour l'ensemble de l'économie dans le contexte de la guerre commerciale et de l'accélération des projets énergétiques aux États-Unis : les investissements pourraient affluer vers le sud à un rythme encore plus rapide, tandis que les gouvernements provinciaux responsables de la diversification économique et de l'atténuation des difficultés économiques et sociales causées par les perturbations commerciales auront besoin de projets hydroélectriques pour renforcer leurs économies, leur emploi et leurs revenus.

Nous croyons que le Canada doit assumer la responsabilité du développement économique et nous ne pouvons pas nous permettre que notre gouvernement national entrave un développement responsable et le progrès vers la carboneutralité. Alors que nous applaudissons la volonté des gouvernements fédéral et provinciaux d'éliminer les barrières au commerce interprovincial, éliminer les obstacles aux centaines de milliards de dollars d'investissements pour le développement canadien est d'une importance vitale pour notre économie.

Accélérer le développement hydroélectrique responsable est essentiel. Alors que les gouvernements provinciaux et les sociétés d'État sont prêts à accélérer les investissements pour stimuler leurs économies locales grâce au développement des infrastructures, l'industrie de l'hydroélectricité vous exhorte à embrasser le rôle que le gouvernement fédéral joue dans la promotion de ces efforts. Nous vous demandons de les soutenir en vous engageant à investir de manière soutenue dans l'hydroélectricité et à rendre le cadre de réglementation réactif aux intérêts publics et à la contribution de l'hydroélectricité aux objectifs climatiques du Canada.

Au nom des membres d'Hydroélectricité Canada, je vous souhaite tout le meilleur pour le vote à venir. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

votre serviteur,



**Lorena Patterson**

Présidente-directrice générale, Hydroélectricité Canada